

CONSEIL SCIENTIFIQUE DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES

Mardi 14 MARS 2023 de 14H à 17H00– Séance plénière

– Réunion n°48

Présents à lcart : Cécile BROUSSEAU, Corinne EYCHENNE, Frédéric MAKSUD, Claude DUBOIS, Juan Carlos ROJAS ARIAS, Bernard DEFAUT, Jean-Paul MATAILIE, Yannick BARASCUD et Delphine DENOS.

Présents en visio : Aurélien RIBES, Annie OUIN, Gérard LARGIER, David LABAT, Isabelle BAGDASSARIAN, Marc DECONCHAT, Olivier GUILLAUME, Emmanuel MENONI, Jean-Michel MINOVEZ, Sylvette MONIER, Patrice POUJADE, Philippe SAHUC, Jean-Michel SALLES.

Excusés : François BOURGES, Gilles CORRIOL, Nicolas DE MUNNICK, Mélanie GAMBINO, Steve HAGIMONT.

Représentante du Bureau du PNR auprès du Conseil Scientifique : Pierrette ICART.

Invités : Amélie LE STER, Virginie LEENKNEGHT, Salomé-Charlotte CAMORS.

Prise de notes et rédaction du CR : Yannick BARASCUD et Delphine DENOS ; Claude DUBOIS et Corinne EYCHENNE

Ordre du jour établi par Anne Calvet, Claude Dubois et Yannick BARASCUD, en concertation avec Pierrette lcart.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la plénière – Présentation de Yannick BARASCUD, chargé de mission du Parc en appui au CS.

1/ Hommage à Anne CALVET – Présidente du CS

2/ Appel à candidature et élection pour la présidence du Conseil scientifique. Rappel du fonctionnement du CS, sa composition.

3/ Validation du CR de la plénière du 15 mars 2022

4/ Présentation des avancées du renouvellement de la charte du PNR PA.

Actualités, apports du CS, calendrier...

5/ Activités de 2023 et 2024 :

5.1/ Production d'un "regards sur site", un territoire, un thème ?

ou

5.2/ Préparation de rencontres avec les scientifiques du « Parc pyrénéen des 3 nations »,

6/ Questions diverses :

6.1/ Constitution d'un groupe de travail "recherche" dans le cadre du projet de Réserve naturelle nationale souterraine

6.2/ Réunion du CORP du 7 février 2023 : notes de Anne en annexes

7/- Présentation du travail de recherche de Salomé-Charlotte CAMORS et questions

Thèse arts plastiques : paysages et écologies en Pyrénées ariégeoises

Levée de la plénière n°48 du Conseil scientifique

Ouverture de la plénière

Un mot de Claude DUBOIS concernant le maintien de la réunion : il a été décidé de maintenir cette plénière, non pas par manque d'égard pour la présidente, mais parce qu'il est très difficile de mobiliser le CS et également pour continuer d'avancer.

Présentation de Yannick BARASCUD, qui est le nouveau salarié du PNR PA, en appui au CS. Chargé de mission Trames vertes et bleues et nouveau coordinateur du pôle *Biodiversité, agriculture et territoires*, Yannick a pour objectif de continuer et d'enrichir les liens entre les agents du PNR PA et les membres du CS afin d'accroître la réciprocité entre les questions d'opérationnalités des agents et les travaux de recherches du CS.

1/ Hommage à Anne CALVET – Présidente du CS

Après plusieurs témoignages des membres du CS, Pierrette ICART rend compte de l'hommage qu'a rendu la veille le Président du PNR PA lors de la réunion du Bureau des élus du Parc et qu'il a annoncé un hommage plus officiel lors du prochain Comité syndical qui aura lieu le 2 juin.

2/ Appel à candidature et élection pour la présidence du Conseil scientifique.

Claude DUBOIS rappelle la fonction de Président du CS, en soulignant le rôle fédérateur, moteur, l'importance de faire consensus auprès du corps scientifique et être reconnu comme tel par les élus. C'est un rôle qui demande une réelle implication avec une forte sollicitation à de nombreuses réunions.

Pierrette ICART, quant à elle, met en évidence le choix des élus de mettre à disposition du CS un budget de 20 000€ pour 2 ans, via le contrat de territoire. Cela marque le soutien des élus au bon fonctionnement du CS en préservant son autonomie et la volonté de continuer à travailler ensemble sur des questions qu'ils se poseraient, comme cela s'est produit sur le patrimoine notamment.

N'ayant reçu aucune candidature à la présidence, Claude DUBOIS propose la création d'un petit collectif de 3-4 personnes qui assureraient la présidence le temps qu'une candidature se dégage. Cela permettrait de répartir la charge de travail. Il se porte volontaire en tant que soutien mais ne pourra faire plus, du fait de son handicap visuel. Corinne EYCHENNE accepte, elle aussi, d'être en soutien mais ne pourra faire plus par manque de temps. Jean-Paul METAILIE peut apporter quelques conseils de fonctionnement, du fait de son rôle de Président du CS au Parc national des Pyrénées. **Il manquerait donc encore 1 ou 2 personnes pour faire partie de ce collectif et ainsi, co-présider le CS durant la période de transition.**

3/ Validation du CR de la plénière du 15 mars 2022

Le compte-rendu de la séance plénière du 15 mars 2022 est validé à l'unanimité

4/ Présentation des avancées du renouvellement de la charte du PNR PA. (Cf. ppt d'Amélie LE STER)

Amélie LE STER, chargée de mission Révision de charte au PNR PA, a présenté le rapport de charte et le plan de Parc, les actualités, les apports du CS et les futures étapes. Elle rappelle d'ailleurs que les 2 documents sont disponibles sur le site Internet du PNR PA.

Aujourd'hui nous sommes rendus à l'étape 3 de la rando-Charte (phase assez longue) après la validation du Projet de charte par le Comité syndical de novembre 2022. Du 7 au 9/03/2023 a eu lieu la visite du rapporteur de la Fédération des PNR, ceux du CNPN s'étant désistés au dernier moment. L'objectif de cette visite est de confronter la cohérence du projet de charte en échangeant avec les différents acteurs du territoire. La Présidente du CS devait y participer ; étant données les circonstances, elle n'a pu être remplacée. Aucun avis officiel des rapporteurs n'a été émis mais lors des différents échanges, des questionnements sur les thèmes de l'eau et l'urbanisme étaient ressortis. De plus, lors de la réunion conclusive, la qualité graphique du projet de charte a été soulevée, facilement appropriable et la visite se concluait sur un retour très positif. Courant mai, un avis consultatif doit être transmis au préfet de Région. De même pour le CNPN, suite à la reprogrammation de sa visite pour le 11/04/2023. Le préfet de Région devrait, quant à lui, émettre son avis de conformité (réglementaire) prévu en juillet 2023. Il devrait faire des recommandations sur certains sujets et le Parc aura jusqu'en octobre 2023 pour modifier le projet de charte. En parallèle, l'évaluation environnementale du projet de charte est en cours avec un retour de l'avis de l'Autorité environnementale courant janvier.

Les apports du CS ont été abondants, notamment pour la 3^{ème} ambition « Ressources et perspectives territoriales » : ce travail a permis d'amender l'état des lieux par ressource du territoire, de préciser la notion de « ressource » et de mettre en avant les grands enjeux à 2040 par thématique. Le diagnostic est également

disponible sur le site Internet du PNR PA, onglet Révision de la Charte – études préalables. Le CS est clairement explicité sur 7 fiches mesures (Cf. ppt d'Amélie LE STER) :

- Fiche Patrimoine : Préserver et valoriser les patrimoines (1.3.3 p.151)
- Fiche connaissance : 1.1.1 accroître et diffuser la connaissance (soutien au CS + partage des connaissances en appui aux différentes lettres du CS)
- 1.2.2 Reconnaître les jeunes comme décideurs de demain : mobilisation du CS sur les actions en lien avec la recherche)
- Coopération de proximité, mais aussi transfrontalière et internationale : le PNR mobilise le CS pour contribuer à la définition et à la mise en place de programmes de recherche (2.2.1 et 2.2.2) ;
- Biodiversité : soutenir les programmes de recherche en lien avec le CS (3.2.3) ;
- Adaptation au climat de demain

Les futures grandes étapes sont les suivantes :

- L'enquête publique en mars 2024
- La version finale du projet de charte en mai 2024
- L'approbation volontaire sur le projet de charte par les collectivités, ce qui permettra de définir le nouveau périmètre du PNR PA.
- La délibération de la Région Occitanie sur le projet final de charte en février 2025
- Le reclassement prévu par décret du Premier Ministre courant mai 2025.

L'ensemble des membres du CS est invité à lire le rapport de charte, au moins les grandes thématiques.

Patrice POUJADE signale à Amélie LE STER que la dénomination « langue occitane et gasconne », à 2 reprises dans le Projet de charte, n'a pas lieu d'être ; « langue occitane » suffit amplement.

5/ Activités de 2023 :

5.1/ Production d'un *Regards sur site* ou Organisation de « Rencontres avec les scientifiques ».

Malgré la période d'indécision qui s'annonce avec la disparition d'Anne Calvet et la vacance temporaire de la présidence du CS, celui-ci décide d'avoir une activité minimale en 2023.

Claude DUBOIS, qui a secondé Anne Calvet dans la production des deux derniers *Regards sur sites* et dans l'organisation des deux dernières « Rencontres avec les scientifiques », rappelle quelles sont les charges de travail respectives de ces deux actions. La moins lourde et la moins complexe de ces tâches est la réalisation d'un *Regard sur site*. Le Conseil Scientifique approuve cette orientation. Claude Dubois propose de consacrer ce futur numéro, soit à un territoire au sein de la zone d'élargissement du PNR, comme la vallée d'Aston, soit à une thématique transversale comme le pastoralisme.

La proposition géographique sur la **vallée de l'Aston** est retenue pour cette fois. En effet la thématique « pastoralisme » sur le territoire du Parc est très intéressante mais pourra l'être davantage lorsqu'on aura les résultats du suivi fougère et donc valoriser ce travail et celui des prairies fleuries.

Un comité de rédaction est constitué autour de Claude DUBOIS qui en sera l'animateur : Corinne EYCHENNE, Jean-Paul METAILIE, Emmanuel MENONI, Jean-Michel MINOVEZ, Cécile BROUSSEAU. Tous les six proposent déjà des articles. D'autres membres du CS ainsi que des scientifiques extérieurs seront sollicités pour des contributions.

Concernant le délai, il n'y a pas de contrainte budgétaire donc on peut finaliser la maquette en novembre 2023 pour une parution fin d'année.

5.2/ Préparation de rencontres avec les scientifiques du « Parc pyrénéen des 3 nations »,

Une proposition de rencontre entre scientifiques des parcs pyrénéens des 3 nations avait été lancée par Lucile CHAMAYOU en 2022, alors chargée de mission Réserve de Biosphère et référente PP3N. Pour rappel, l'appellation PP3N regroupe les Parcs d'Alt Pirineu, Comapedrosa, Sorteny et le PNR PA. L'objectif est de rassembler les membres des 4 Conseils scientifiques à l'automne 2023 et voir s'il y a une possible transversalité. Une relance a été faite par Lucile CHAMAYOU aux différents Parcs en début de mois. Pour l'instant, il n'existe pas de dynamique franche, en dehors du Parc Alt Pirineu qui a embauché à mi-temps un chargé de mission pour l'animation de son conseil scientifique. Yannick et Claude rendront compte des avancées s'il y a.

6/ Questions diverses :

6.1/ Constitution d'un groupe de travail "recherche" dans le cadre du projet de Réserve naturelle nationale souterraine. (Cf. ppt de Virginie LEENKNEGT)

Présentation de la chargée de mission RNNS : Virginie LEENKNEGT, en poste depuis juillet 2022, à la suite de Gaëlle FEDRIGO.

29 sites ont été validés par le Conseil national de la protection de la nature (CNPN), répartis sur l'ensemble du département dont 3 sites hors-Parc. Un avis d'opportunité favorable à l'unanimité a été envoyé par le CNPN avec des recommandations qui devraient être suivies au maximum.

La principale mission de Virginie aujourd'hui est de communiquer sur ce projet de Réserve, en présentant le projet aux communes et aux propriétaires privés concernés, de même qu'aux acteurs tels que l'ONF, les propriétaires

forestiers privés, EDF, le Syndicat mixte départemental d'eau et d'assainissement (SMDEA), la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) pour éviter les blocages. Une concertation a également été mise en place avec la création de groupes de travail, notamment avec les spéléologues. Malheureusement cette concertation avec les acteurs spéléo échoué suite au vote à 75% pour l'arrêt de travail sur le décret tant que 3 sites seront toujours intégrés au projet :

- les grottes de Siech et de Vicdessos qui sont empruntées par les professionnels. Néanmoins, les populations de Calotritons sont en dehors des itinéraires empruntés par des guides ;
- la grotte de l'Estelas qui est utilisée par un club qui fait beaucoup d'exploration sur le massif. Un travail de redécoupage de la parcelle est en cours car il n'y a pas d'intérêt à intégrer l'ensemble de la parcelle dans le projet de réserve.

Le Comité départemental de spéléologie souhaite également ajouter les secteurs de la mine d'Anglade mais ce site a été retiré à la demande de l'Etat. Le travail sur le décret va donc continuer sans la participation des spéléologues et le Parc veillera, avec la DREAL, à ce que le décret ne soit pas négatif envers les guides et les spéléologues qui œuvrent à l'amélioration de la connaissance du terrain.

Concernant le groupe de recherche de la RNNS, Virginie s'excuse pour l'oubli de sollicitation des membres du CS concernés. Ce n'était pas volontaire, juste un manque de connaissance du fonctionnement du PNR PA. Ainsi David LABAT et François BOURGES ont été contactés tardivement. Le projet de décret sera retravaillé à partir des échanges de ce groupe de travail. Une proposition de décret sera *a minima* envoyée ensuite aux membres de ce groupe de chercheurs et ceux oubliés afin de pouvoir lui faire un retour.

Un dernier groupe de travail va être constitué, celui des acteurs (ONF, EDF, propriétaires forestiers privés, SMDEA, etc.) afin de vérifier avec eux qu'aucun article du décret ne risque de bloquer leur travail.

L'enquête publique est la finalité de la mission de Virginie en 2023. Pour cela, elle fait de la recherche bibliographique sur les différents sites à enjeux archéologie, paléontologie, géologie et hydrologie, afin de les mettre à disposition pour l'enquête publique. Cette recherche permettra également d'apporter les compléments demandés par le CNPN.

Différents comités de pilotage auront également lieu, organisés par la sous-Préfecture de St Giron. Un comité consultatif et un Conseil scientifique spécifique à la réserve seront mis en place. Différents postes seront aussi créés : un conservateur, un technicien de gestion et un éducateur à l'environnement.

Claude DUBOIS remarque que l'ajout de la mine de Salau semble une demande politique pour contraindre un futur permis de recherche ou autre. Il propose la Mine de Goutil à La Bastide de Sérou. Virginie précise que les sites artificiels sur la liste présentent un intérêt biodiversité et que l'ajout de nouveaux sites ne pourra se faire qu'à l'enquête publique, en faisant une demande des propriétaires.

6.2/ Réunion du CORP du 7 février 2023 (Cf. notes de Anne en annexe 1)

La réunion du CORP (Conseil d'orientation recherche et prospective) de la fédération des PNR a rassemblé en visio mardi 7 février 2023 les présidents et présidentes des CS des PNR. La présidente du CS y a participé.

Corinne EYCHENNE remarque, dans le compte-rendu de la présidente, qu'une controverse sur le devenir de l'élevage dans les territoires des PNR est mentionnée et s'interroge sur l'intérêt d'y participer. Cette réunion se déroulera sous forme de webinaire le 26 avril et Corinne EYCHENNE y assistera.

Claude DUBOIS souligne le lien intéressant sur le CR d'Anne CALVET, qui renvoie aux différentes organisations des CS et l'utilité d'avoir un règlement intérieur. Cela pourrait être une prochaine discussion.

6.3/ Présentation des avancées de CIMES par Jean-Michel MINOVEZ et du projet avec le PNR PA pour un recensement des publications scientifiques sur notre territoire

Pour rappel, le projet CIMES est le Centre International des Montagnes du Sud, c'est-à-dire une structure collaborative de recherche. 35 unités de recherche sont parties prenantes. Jean-Michel MINOVEZ nous indique qu'il est toujours en attente de signature du CNRS car le statut attendu serait d'être un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) rattaché au CNRS. Ce manque de signature n'empêche pas le lancement du projet de recensement des publications avec le parc puisque CIMES a un statut légal au sein de l'Université de Toulouse.

Suite à un appel d'offre revenu infructueux car il n'était pas satisfaisant pour le CS, le PNR PA a fait une demande à CIMES pour recenser l'ensemble des publications scientifiques du territoire. Aujourd'hui, ce qu'il manque concrètement pour réaliser ce projet, c'est d'avoir un cahier des charges de la commande pour en avoir une définition précise et pouvoir quantifier les besoins financiers et humains. Claude DUBOIS et Anne CALVET avaient travaillé sur ce cahier des charges. Il faudrait que Claude et Yannick retrouvent ce travail afin de le finaliser et ainsi lancer le projet.

16H00 7/- Présentation du travail de recherche de Salomé-Charlotte CAMORS

Thèse en arts plastiques : paysages et écologies en Pyrénées ariégeoises – Relation entre image, perception et construction de notre environnement.

L'objectif de son travail est de rendre compte des enjeux environnementaux spécifique à notre territoire et de la vivacité des rapports à l'environnement et aux paysages, par le biais de la photographie sur acier. Il y aurait un « pendant » *in situ* avec des ateliers autour de la pratique photographique, des paysages et de la biodiversité ; puis une exposition de restitution des productions.

Sa demande, concernant le CS, serait d'assister à des groupes de travail et organiser des entretiens avec certains membres qui seraient intéressés par sa démarche. Le CS accepte Salomé-Charlotte au sein du groupe de travail de rédaction de « Regards sur site ». Il faudra donc penser à l'inviter lorsqu'il y aura une réunion de ce groupe.

Juan Carlos ROJAS ARIAS lui propose de se mettre en relation avec Andréa URLBERGER, professeure artiste à l'Ecole d'Architecture de Toulouse, qui travaille sur l'analyse de l'image, le lien entre la photographie et l'architecture et qui a ouvert une réflexion sur le message à travers la photographie. Il existe aussi une deuxième filière sur « Paysages, environnement et architecture » dont plusieurs sujets concernent les Pyrénées.

Yannick propose de faire passer à Salomé-Charlotte le trombinoscope du CS pour qu'elle puisse contacter directement les membres en lien avec ses recherches. Claude DUBOIS propose de lui donner le lien informatique vers les fiches que tous les membres du CS ont réalisées dans le cadre du renouvellement de la charte. De même, vous pouvez également la contacter en direct si vous avez des contacts à lui transmettre, à l'adresse suivante : sc.camors@gmail.com

Par ailleurs, Marc DECONCHAT propose de mettre en contact Salomé-Charlotte avec un groupe de scientifiques qui s'est constitué au sein de l'Atécopol (Atelier d'Ecologie Politique) toulousain qui mène une réflexion sur la façon de porter les messages sur l'état de l'environnement de manière plus forte. Ce travail se fait en collaboration avec des artistes.

Enfin Jean-Paul METAILIE ajoute qu'au laboratoire Géode, un travail est mené sur l'observation photographique des paysages, de manière à faire émerger l'évolution des paysages. Il existe la résidence 1+2 à l'Université de Toulouse 2, qui accueille des photographes connectés à Géode, travaillant sur la forêt et le paysage.

Levée de la plénière n°48 du Conseil scientifique à 16H30

Annexes : notes brutes d'Anne CALVET de la réunion du CORP du 7 février 2023

ACCUEIL DU PRESIDENT, François Mitteau. 43 présents.

1/ LES ACTUALITES - ERIC BRUA, directeur du CORP :

- La loi pour lutter contre l'étalement urbain, suscite des débats dans les parcs.
- Le projet de loi européen de restauration de la nature (20 % du territoire européen d'ici 2030).
- L'extension des aires protégées (objectif européen 30%, dont 10% de protection forte).
- Les projets des installations en ENR sur les territoires des parcs, en accord ou pas avec les chartes (une jurisprudence d'annulation d'un projet en Normandie, car en opposition avec la charte du PNR : Conseil d'État, 6ème - 5ème chambres réunies, 21/04/2022, 442953 - Légifrance (legifrance.gouv.fr)).
- Les stratégies de compensation bas carbone dans les parcs.
- Les enjeux d'adaptation au changement climatique, particulièrement en forêt.
- Enfin, importance du sujet de l'eau, en particulier dans le sud, et en particulier le sujet des réserves d'eau (Bassines, et retenues collinaires).

Par contre, peu d'actualités sur la transition agroécologique, sur les coupes rases en forêt, sur la suppression des pesticides (sauf sur les sites Natura 2000) et la gestion forestière, ou les questions sociales, c'est regrettable, l'orientation actuelle est à la "protection" de la nature.

Les actus du réseau des PNR : 10 projets de création en cours dont 5 ont passé l'avis d'opportunité et élaborent leur première charte. Un classement prévu en 2023 (Nord Bretagne).

Nouveaux locaux à Paris (anciens ateliers PLEYEL) pour le CORP.

2/ LE POTENTIEL DES SCIENCES PARTICIPATIVES DANS LE PROJETS DE TERRITOIRE : Romain Julliard, Directeur du centre de compétences MOSAIC (à l'origine Vigie-nature) au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Les principes : collecte de données collectées par des citoyens individus ou en réseau. Et partage de ces données, plus-value de l'intelligence collective. 2 objectifs : accéder à des données inaccessibles autrement, et mobiliser des réseaux et acculturer les participants. L'intérêt est la qualité des données : par exemple la mission Hérisson avec des tunnels à empreintes encrés, collecte puis mise en ligne et échanges entre les participants. Lancé en 2020, 12000 traces dont 50% de hérissons, avec une large couverture en France, et un travail sur leur répartition (plus importante en Ile de France).

LES PNR RELAIS DES SCIENCES PARTICIPATIVES en collaboration avec des réseaux associatifs, ou directement vers le public. Le catalogue est sur le site de MOSAIC : connect sciences, vigie terre, : exemple sur les glissements de terrain dans le PNR du Vexin. Autre exemple avec "histoire de nature" projet international : partage de documents privés du passé pour témoigner des éventuels changements de la nature, à travers les paysages).

DES SCIENCES A LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVE. (Mentionné dans l'article 1 de la COP15). Une gouvernance intégrative, informée et adaptative. Une vision en tension avec la dépendance aux savoirs savants scientifiques et techniques, une démarche qui doit être menée jusqu'au bout pour ne pas générer de frustration et qui suppose que les citoyens soient en capacité d'utiliser et d'exprimer leurs savoirs. Les sciences participatives aident à faire monter en compétence et en confiance en eux les citoyens qui participent aux projets. Un exemple concret sur le sujet de l'énergie et des énergies renouvelables sur un territoire. (cf. le diaporama qui sera envoyé plus tard).

3/ TRAVAUX EN COURS ET FONCTIONNEMENT DES CS (suite à enquête envoyée en amont, voir le CR qui sera envoyé).

43 CS sur 58 PNR = 74%. 11 PNR sans CS (mais 6 le prévoient). 4 absences d'infos. 40 chargés de mission recherche, 617 membres identifiés dans 31 parcs, soit 20 membres par CS en moyenne. Au total, cela fait une communauté de plus de 900 membres dans le réseau des PNR (y compris chargés de mission et CORP).

24 questionnaires renseignés, 20 CS actifs en 2022.

Les Thématiques de l'année : 8 avis sur le renouvellement de la charte, 7 avis sur des projets spécifiques (carrière etc..), 1 auto-saisine sur le patrimoine bâti maritime.

Les projets de recherche à l'initiative des CS : 4 projets : prairies, photovoltaïque, patrimoine maritime, critères de zones de protection forte. 2 en projets : histoire de la forêt et eau et changement climatique.

Les CS associés à des travaux : 7 réponses positives (voir diaporama).

Les initiatives des CS : 18 réponses positives : séminaire sur la fréquentation des EN, développement touristique, séminaire sur éolien, simulation du GIEC sur le territoire, recommandations sur le sauvetage d tétras, projets de création d'une forêt primaire dans les Ardennes, cahier scientifique qui relate les travaux de recherche.

D'autres initiatives : des groupes de travail sur la qualité paysagère, sur les retenues de substitution, sur la ressource en eau, note sur le patrimoine du parc, sur l'eau bien commun, sur le ré-ensauvagement, sur l'agropastoralisme méditerranéen (inter parc)

Les attentes : 18 réponses : s'auto-saisir davantage pour porter des avis, besoin d'un recensement des travaux de recherche et base de données des avis rendus par les CS, besoin de mieux mobiliser les membres et stabiliser le rythme des réunions, améliorer la relation chercheurs chargés de mission.

Les Demandes : suite de l'AMI sur le changement climatique lancé en 2021 ? Associer un membre du CS dans les commissions thématiques de la fédération ?

a/ sur les thèmes de travail : Besoins d'aide, thématiques émergentes ? Tous les documents seront mis sur un Share-point partagé.

PNR Lubéron : importance majeure de l'agroécologie, et des problèmes du déploiement des ENR.

Daniel Dûrr : appel à une plus grande institutionnalisation des CS des PNR pour les rendre plus visibles.

Marcel Bazin : importance des collaborations avec des partenaires, par exemple pour le label "forêts d'exception".
 PNR Alpilles : insiste aussi sur les demandes sur la gestion et les pratiques des productions alimentaires, et sur les ENR qui comportent aussi des risques pour la nature.

Un doc sur les travaux de recherche par les CS des PNR. https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/sites/federationpnr/files/document/article/synthese_enquete_pnr_2017-2018.pdf

b/ Sur le fonctionnement des CS : comment l'améliorer ?

[https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/sites/federationpnr/files/document/article/preconisations_nationales_sur_les_roles_les_missions_et_le_fonctionnement_des_conseils_scientifiques_des_parcs_naturels_regionaux .pdf](https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/sites/federationpnr/files/document/article/preconisations_nationales_sur_les_roles_les_missions_et_le_fonctionnement_des_conseils_scientifiques_des_parcs_naturels_regionaux.pdf)

PNR Golfe Morbihan (directrice) : comment faire fonctionner un CS ? UN choix qui satisfait tout le monde : choix d'une réunion par semestre. Action du CS très diverse, saisi régulièrement par les élus du bureau pour des avis (installation d'hydro-éolienne avec forte tension sociale, ou pour éclairer l'équipe de chargés de mission sur un point ou un autre). Une relation de confiance. Le CS peut aussi s'auto-saisir, par exemple d'un travail sur le patrimoine bâti maritime, pour mener un travail de stratégie de préservation (financé par la fondation de France), en coopération avec les chargés de mission du parc. le CS est valorisé à l'occasion de la conférence annuelle du PNR (qui réunit tous les élus et partenaires, avec une conférence aussi d'un grand témoin). Le CS édite tous les deux ans un cahier scientifique avec 4 à 5 notes qui présentent des travaux de recherche sur le territoire, impliquant ou pas un des chercheurs du CS.

Remarque du président : on peut trouver des chercheurs souhaitant entrer dans des CS de PNR, en passant par le réseau des 22 MSH, ou par le réseau du CORP, d'autant plus que les chercheurs peuvent désormais travailler à distance.

PNR Monts Ardèche : problème récurrent de la disponibilité des membres, du temps à donner, de la rapidité de réponse.

PNR Lubéron : le CS fonctionne mieux quand il y a un chargé de mission, mais le seul intérêt pour un chercheur à participer au CS d'un PNR, c'est la relation humaine sur des sujets complexes et interdisciplinaires, et aussi le contact avec un territoire et des élus. Donc la visio a beaucoup de limites et en même temps, elle permet de travailler à distance. Pour attirer des chercheurs, il faudrait valoriser de façon institutionnelle leur implication, avec des conventions avec les labos et les universités ? (Il en existe une avec l'INRAE, mais cela ne suffit pas, cela reste assez théorique).

PNR des Grands Causses : dans ce PNR, en principe il est prévu un quart temps pour le salarié en charge du CS, mais dans la réalité, ce n'est pas tout à fait cela.

PNR Boucles de la Seine : héritage positif de la crise COVID, plus de travail en visio, et constitution de groupes de travail à 3 ou 4, souvent interdisciplinaires. Deux salariés du PNR sont l'interface du CS. Le CS a aussi un rôle de formateur pour les élus et acteurs du PNR. Certains organismes reconnaissent de mieux en mieux la participation aux CS, par exemple le ministère de la culture.

PNR du marais poitevin : importance de l'interface CS/Elus, surtout référents/équipes techniques.

Anne Caroline Prévot : proposition d'associer aussi des étudiants de master dans des actions du CS pour faire l'éducation au territoire (exemple d'un sujet sur "le futur").

4/ LES NOUVEAUX CS : utiliser la note écrite par le CORP, sur la mise en place des CS. Voir sur le site de la fédération, mais il faudrait la réactualiser.

<https://www.parcs-naturels->

[regionaux.fr/sites/federationpnr/files/document/article/resume_enquete_cs_dans_les_pnr_-_2014.pdf](https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/sites/federationpnr/files/document/article/resume_enquete_cs_dans_les_pnr_-_2014.pdf)

Le Parc d'Armorique construit son CS et s'intéresse aux expériences des autres CS.

Le Parc du Vexin a mentionné comme un souci son obligation de s'auto-saisir des travaux du CS, avec peu de liens avec les élus et l'équipe.

Une équipe de Sciences-Po pourrait travailler en 2023 2024 sur ce sujet du fonctionnement des CS.

5/ LA TRANSITION ALIMENTAIRE ET AGRICOLE DANS LES PNR (projet CHARME, Sophie Madelrieux) :

40 réponses de chargés de mission et 34 réponses de chercheurs et 19 réponses d'élus (10 PNR sans réponse).

47 PNR avec CS, 11 PNR sans. Mais les élus connaissent mal les membres des CS.

Les projets de recherche des PNR sur ce sujet : 83 recensés. 12 projets portent sur les prairies et milieux agropastoraux. Implication de chercheurs membres et non membres des CS.

Quelques préconisations : faciliter la mise en réseau entre PNR et CS, développer l'interconnaissance entre PNR et CS, ancrer les projets dans le concret, inscrire les collaborations dans la durée.

Publication de cette synthèse jointe au CR de la journée.

6/ PROJET DE RECENSEMENT DES PROJETS DE RECHERCHE, AVIS ET MOTIONS DES CS : Philippe Perrier-Cornet.

En 2017, rédaction d'une synthèse sur ce sujet, avec le constat de l'importance des thèses dans les PNR.

En 2023, projet de sollicitation des CS pour avoir un suivi des travaux menés par les CS de toutes natures (recherche, séminaires, événements, avis, notes, participation aux travaux des équipes motions etc..) et avec qui ils sont menés. Projet de recensement une fois par an en fin d'année, exhaustif, donc à commencer en novembre, puis de restitution en février.

7/ PRESENTATION DE LA PROCHAINE "CONTROVERSE" DU CORP : LE DEVENIR DE L'ELEVAGE DANS LES TERRITOIRES DES PNR. François Mitteault

Dans le cadre de l'évolution probable de nos régimes alimentaires, ce sujet devient important.

8/ CIST 2023 - Appel à Participer au COLLOQUE EDUCATION AU ET PAR LE TERRITOIRE. Romain Lafarge.

<https://cist2023.sciencesconf.org/>

Collectif de géographes et d'autres disciplines de sciences sociales, qui propose un colloque international de 3 jours sur ce sujet en novembre 2023, en particulier sur les mises en pratiques dans les PNR et tous les espaces protégés. Proposition d'y participer en tant que CS ou membres des CS. Appel à communication et à transmission de l'information (texte à rendre pour le 27 février, 15000 signes). Proposition à envoyer aux membres du CS très vite, avant la plénière...

9/ NOUVEL AAP 23 POUR LA REPLICATION DES PROJETS INNOVANTS DES PNR (financement caisse des dépôts). France Drugmant.

Sur le sujet de l'adaptation au changement climatique. En 2022, 4 projets (PNR Brière et Muséum avec des étudiants de master "les ateliers de janvier" - jeux ludiques sur le futur - PNR Morbihan "l'outil cactus" et "l'observatoire OSI", PNR Chartreuse "la gestion de l'eau"). En 2023, nouvelle AAP en cours en convention entre la caisse des dépôts et la FPNRF, conventions de partenariats financées 50/50 PNR et FPNRF avec un apport de 9000 euros par projet. Espoir de trouver des moyens supplémentaires de la CDC. Appel sera lancé en février, réponse attendue fin mars 2023.

10/ DIFFUSION REGULIERE D'INFOS DANS LE RESEAU DES CS DES PNR : mailing list, rediffusion d'infos des partenaires de recherche et du réseau des MSH.

Proposition de s'inscrire à une lettre d'infos sur les partenaires scientifiques. Un formulaire va être envoyé et devra être diffusé (lors de la plénière) à tous les membres pour savoir s'ils veulent bien ou pas donner leur adresse pour recevoir ces infos.

Ouverture d'un sharepoint partagé avec les documents issus des CS des PNR, la liste des projets de recherche des PNR, avancement de l'AAP, documents de séance et enregistrements, productions publiques du CORP (par exemple synthèse des webinaires, intro au congrès...). Lien à venir dans les prochains jours.

11/ CALENDRIER 2023. France Drugmant.

Mars - controverse sur l'élevage à distance

Avril mai - webinaire des nouveaux CS

9 Mai - réunion du CORP

Automne - réunion des présidents de CS et CORP en présentiel

Octobre - seconde controverse de l'année (les réserves d'eau ?) à distance

14 novembre. Réunion du CORP